

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 10 avril 2015
(convocation du 3 avril 2015)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Mariik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. TRIJOULET à partir de 11 h 00
M. RAYNAL Franck à M. RAUTUREAU Benoît jusqu'à 10 h 10
M. MANGON Jacques à M. BOUTEYRE Jacques à partir de 10 h 50
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. PUJOL Patrick à Mme LEMAIRE Anne-Marie
M. VERNEJOUL Michel à Mme KISS Andréa à partir de 11 h 00
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 00
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal à partir de 11 h 00
Mme BOUDINEAU Isabelle à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 00
Mme CALMELS Virginie à M. DELAUX Stéphan à partir de 11 h 00
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHAZAL Solène

M. DAVID Jean-Louis à DAVID Yohan à partir de 10 h 00
Mme DELAUNAY Michèle à Mme AJON Emmanuelle
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 00
M. FELTESSE Vincent à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h 15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30
M. LOTHaire Pierre à M. ROBERT Fabien à partir de 10 h 45
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme RECALDE Marie à M. LE ROUX Bernard à partir de 11 h 00
M. ROSSIGNOL PUECH Clément à M. CHAUSSET Gérard
Mme THIEBAULT Gladys à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique
Mme TOUTON Elizabeth à Mme VILLANOYE Marie-Hélène à partir de 11 H 30

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Objectif Aquitaine - Forum Smart City 3 avril 2015 - Subvention - Convention -
Décision - Autorisation**

Monsieur TURBY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présentation de l'événement Forum Smart City

Forum international de référence, avec une dimension locale et internationale, il s'agit d'un espace d'échanges collaboratif et interdisciplinaire rassemblant l'ensemble des acteurs de la ville (décideurs, élus, universitaires, chercheurs, industriels, citoyens...) pour partager les expériences et besoins de chacun, principalement sous forme de tables rondes. Des prises de parole des élus de Bordeaux Métropole sont prévues.

Une première édition de ce forum s'est tenue le 20 novembre à Paris.

La Smart City, une thématique émergente devenue incontournable

Partout dans le monde fleurissent des initiatives sur le thème de la Smart City. Au-delà d'une réflexion technologique, il s'agit de mettre le citoyen au cœur de la fabrication de la ville et de la vie dans la ville, dans des domaines variés : habitat, mobilité, éducation, qualité de vie, passerelles entre local et le global. Les innovations technologiques viennent en appui. Avec elles se pose la question des implications en termes de gouvernance et de politique : gestion de l'énergie, de la création de logements énergétiquement efficaces, de la mobilité verte, de la sécurité, de la santé personnalisée, de l'accès à la culture...

Dans ce contexte, la notion de technologie est de la plus haute importance. L'habitant devient un citoyen hyper connecté, ayant un accès instantané à l'information. Pour que cette transformation des modalités de construction et de gestion de la ville soit efficace, il faut comprendre, accompagner et orienter ces mutations.

3 thématiques principales identifiées seront analysées durant le forum

I) Les enjeux de la ville dense et durable

- Vision et gestion globale du territoire
- Smart grid, transport, logement connecté, infrastructures, services et télécommunication
- Comment faire converger le défi de la métropolisation avec le besoin de garder une identité citoyenne sur le territoire ?

- Comment construire une « hyper proximité » à l'heure du changement d'échelle ?
- L'activité urbaine est synonyme de grande consommation d'énergie. Les véhicules motorisés, les réseaux urbains de chauffage et de climatisation ainsi que les bâtiments en sont les principaux émetteurs. C'est une thématique devenue prioritaire dans le débat public, notamment avec l'arrivée prochaine de la conférence mondiale sur le climat, qui se tiendra en France au mois de décembre 2015.

II) La métropole ouverte : comment intégrer le citoyen, favoriser l'innovation et l'émergence de nouvelles logiques économiques

- Répondre aux multiples attentes des citoyens en termes de : mobilité, sécurité, logement social, enjeux énergétiques, foncier, réseaux, infrastructures, espaces publics, économie de proximité, culture, loisirs, fiscalité, attractivité et qualité de vie.
- Quels sont les leviers d'innovation technologique, d'inclusion sociale et d'identité urbaine ?
- Diagnostic des actions à mettre en place et expérimentations sur le territoire métropolitain.

III) Le numérique, levier stratégique du développement économique : l'action en faveur des talents et l'attractivité du territoire

- L'explosion des nouvelles technologies implique de profondes transformations qui se concrétisent par l'apparition et l'adoption rapide de nouveaux objets technologiques. Cela va de pair avec l'émergence de nouveaux usages et services au sein de la population (objets connectés, gestion des données / big data, digitalisation des supports...).
- Cela implique aussi des transformations pour les professionnels : comment l'écosystème numérique, et notamment les startups et les entreprises du label French Tech, s'adapte-t-il et innove-t-il dans ce nouveau secteur clef, créateur d'emplois et de richesses ?

Intervenants pressentis (liste non exhaustive)

Xavier Trias, Maire de Barcelone

Francis Jutand, membre du Conseil national numérique

Natalie Leboucher, Directrice du Programme stratégique smart cities Orange

Carlos Moreno, professeur des Universités, spécialiste de la ville intelligente

Michel Sudarskis, Secrétaire général de l'Inta

Gilles Capy, Directeur ERDF Sud-Ouest

Nicolas Curien, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel

Mustapha Derras, Directeur des technologies et de l'innovation Berger Levraud

Katalyn Gallyas, ville d'Amsterdam

Entreprises invitées en tant que partenaires du forum

- Énergie : EDF ERDF GDF, Schneider
- Banque / assurance : Ociane
- Informatique : Cheops, CIS Valley, IBM, Scheider Electric, Microsoft, CGI

- Télécommunication : Orange, Cisco
- Autres : La Poste, Aéroport de Mérignac, Berger-Levrault, Siemens, Accenture, Phillips, partenaires immobiliers.

Cette liste des partenaires pourra évoluer.

Un forum en rapport avec les sujets investigués par Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole s'est engagée dans une démarche de territoire intelligent. La mise en œuvre de ses compétences majeures (mobilité, propreté, urbanisme...) est réinterrogée par les Technologies de l'information et de la communication (TIC) et plusieurs projets en la matière sont d'ores et déjà en cours. Le récent projet de mandature réaffirme les grands axes de développement de la Métropole, parmi lesquels se trouvent la mobilité et la haute qualité de vie, qui se doivent aujourd'hui de s'appuyer sur les technologies et services numériques comme un levier d'innovation et de performance. Par ailleurs, Bordeaux Métropole a dernièrement engagé un travail partenarial dans le cadre de la réponse de l'Inta (association internationale de développement urbain) à l'appel à projets européen "smart cities and communities" du programme européen H2020, qui est une réelle opportunité d'expérimenter des solutions intelligentes en matière de mobilité urbaine durable, d'intégration d'infrastructures et de quartiers basse consommation.

Pour toutes ces raisons, la tenue d'un forum dédié à la ville intelligente sur le territoire métropolitain est une réelle opportunité de mettre en valeur ces axes de développement de notre territoire et de créer de nouveaux partenariats avec des acteurs clés de cette transformation numérique.

Budget

CHARGES	MONTANT (1)			PRODUITS	MONTANT (1)		
	HT	TVA	TTC		HT	TVA	TTC
Immobilisations terrain construction matériel mobilier				Ressources propres Subventions : État Région Département Bordeaux métropole Autres EPCI Commune(s)			
Charges Achats Prestations de services Matières et fournitures	12 500 50 000	2 500 10 000	15 000 60 000		30 000		30 000
Services extérieurs Locations Entretien Assurances	25 000 833.33	5 000 166.67	30 000 1000	 Bénévolat Agence de services et de paiements Autres recettes attendues (précisez) - partenaires		272 500 54 500	327 000
Autres services extérieurs Honoraires Publicité Déplacements, missions	120 000 16 666.67	24 000 3 333.33	144 000 20 000	 Ressources indirectes affectées			
Charges de personnel Salaires et charges	60 000		60 000	 Emprunts			
Frais généraux	22 500	4 500	27 000				
TOTAL DES CHARGES	307 500	49 500	357 000	TOTAL DES PRODUITS	302 500	54 500	357 000
 Emplois des contributions volontaires en nature (2) Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et prestations Personnel bénévole				 Contributions volontaires en nature (2) Bénévolat Prestations en nature Dons en nature			
Total				 Total			

Conformément au règlement d'intervention sur les aides aux manifestations approuvé par la délibération du Conseil N°2012/0326 en date du 25 mai 2012, cette manifestation est en lien avec le développement de la filière structurante du numérique. A ce titre il est proposé de donner une suite favorable à la demande de subvention pour un montant de 30 000€.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L5217-2 du code général des collectivités territoriales,

VU le règlement d'intervention relatif aux manifestations à caractère économique adopté par le Conseil de Communauté du 25 mai 2012,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la manifestation « Smart City » organisée par Objectif Aquitaine contribue au développement des entreprises numériques et au rayonnement de notre territoire dans le domaine numérique,

DECIDE

Article 1 : Il est attribué une subvention de fonctionnement de 30 000 euros à l'entreprise Objectif Aquitaine pour l'événement de la journée du 3 avril 2015.

Article 2 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer la convention ci-annexée qui prévoit les conditions de règlement de la subvention métropolitaine.

Article 3 : La dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 90, CRB 05P098O003.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 avril 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 AVRIL 2015

PUBLIÉ LE : 21 AVRIL 2015

M. ALAIN TURBY